

Vous avez dit film ?

C'est la question qui mérite d'être posée aujourd'hui. Jusqu'alors il était convenu d'appeler film une œuvre destinée à être présentée devant un public dans une salle de cinéma, activité culturelle collective, agissant également en tant que créatrice de lien social.

Jusqu'alors des œuvres destinées à la télévision portaient le nom de téléfilms ou de séries.

Cette distinction va-t-elle disparaître alors que Netflix produit des œuvres créées par des auteurs de films, avec des acteurs dont la notoriété provient en grande partie de la reconnaissance de leur talent par un public de cinéma. La sortie de ces œuvres n'étant pas accessible en salle.

D'aucuns diront quelle importance alors qu'une grande partie des jeunes a déjà abandonné la télévision pour se tourner vers des média encore plus individuels, style smartphone.

Nous ne souhaitons pas sur cette question apporter de réponse péremptoire, mais vous proposer dans le cadre de Territoires et Cinéma une réflexion commune sur les conséquences que cette situation pourrait créer, tant dans le cadre de l'exploitation cinématographique que dans celui de la création, les normes esthétiques n'étant probablement pas les mêmes pour un écran de cinéma ou pour un fenestron téléphonique !

C'est en tout cas un bon sujet de réflexion et de débat. Ce pourrait être un très bon le thème de notre rencontre de La Rochelle en juillet 2019. Qu'en pensez-vous ?

Congres de l'Assemblée des Départements de France, création de « Territoires Unis »

Conscient du rôle essentiel que les élus jouent pour soutenir le cinéma en France par leurs aides à la création et à la diffusion des films, Territoires et Cinéma ne peut que se réjouir de la création de « Territoires Unis », dont nous reproduisons ci-dessous la déclaration constitutive.



« TERRITOIRES UNIS : FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX »

« Le 26 septembre dernier, Dominique Bussereau, François Baroin et Hervé Morin, respectivement Présidents de l'ADF, de l'AMF et de Régions de France, signaient l' « Appel de Marseille », en présence d'un millier d'élus municipaux, départementaux et régionaux réunis dans les Bouches-du-Rhône pour défendre les libertés locales. C'est sur la base de ce texte fondateur et à travers le mouvement #TerritoiresUnis créé à cette occasion que la « Triple Entente » appelle de ses vœux un Pacte girondin qui réaffirme les valeurs de la décentralisation. Un Pacte que les trois grandes associations entendent écrire ensemble : élus et acteurs des territoires, faites entendre votre voix !

Les relations entre l'Etat et les collectivités territoriales ont été tendues ces derniers mois. L'Assemblée des Départements de France (ADF), l'Association des Maires de France et des Présidents d'Intercommunalité (AMF) et Régions de France ont uni leurs voix pour réinstaurer un dialogue sincère fondé sur une relation de confiance et de respect mutuel entre l'Etat et les territoires. La constitution d'un ministère de plein exercice dédié aux collectivités a été un premier signe encourageant. Les territoires attendent désormais des actes.

A travers le mouvement #TerritoiresUnis, les élus plaident ainsi pour une République de proximité et de libertés locales, une et indivisible, et aspirent à une relance de la décentralisation. C'est dans ce cadre qu'elles lancent une grande concertation nationale.

« Les libertés locales, c'est le choix de l'innovation, du pragmatisme, et du bon sens, par la différenciation. C'est laisser les collectivités expérimenter. » (Extrait de l'Appel de Marseille)

PRENEZ DATE POUR LES ASSISES DES LIBERTÉS LOCALES

Les Congrès de l'ADF et des Maires de France furent l'occasion de réaffirmer avec force l'expression des libertés locales. Le 8 novembre dernier lors du Congrès des Départements en Ille-et-Vilaine, la « Triple Entente » entre l'ADF, l'AMF et Régions de France s'est vue concrétisée à travers la signature de l' « Accord de Rennes ».

Les trois associations ont par ailleurs lancé les « Assises des libertés locales », des rencontres participatives en régions métropolitaines et ultramarines, réunissant les élus locaux de toutes sensibilités ainsi que les forces économiques et sociales. L'objectif est d'amener les parties prenantes à formuler des propositions sur leurs rapports avec l'État, sur leur capacité d'autonomie et sur les ressources nécessaires à l'exercice de leurs missions.

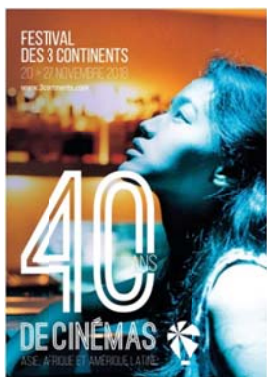
L'agenda des prochains rendez-vous mis à jour sur territoires-unis.fr »

Le mouvement #TerritoiresUnis a un site participatif pour travailler ensemble sur les pistes d'évolution attendues et souhaitées par chacun, autour des questions suivantes :

« Quelle autonomie pour les collectivités locales ? - Quelles compétences et quels moyens pour les collectivités locales ? - Quelles relations demain entre l'Etat et les collectivités locales ? »

Très bonnes fêtes de fin d'année à tous !

FESTIVAL DES 3 CONTINENTS 2018



Cinéma d'Afrique, d'Amérique Latine et d'Asie tenait sa 40^{ème} édition du 20 au 27 Novembre 2018 à Nantes. Pour célébrer sa 40^e édition, le festival proposait « Un état des lieux du cinéma contemporain », associant un livre et un programme de 40 films balisant le paysage cinématographique des 3 continents depuis le tournant des années 2000. Invitation à revoir des œuvres ayant valeur de jalons, certains films perdus de vue, et d'autres gestes demeurant à la périphérie de nos écrans, dans les zones indéterminées et bruissantes de la reconfiguration des images en cours. En compétition internationale une sélection de neuf films, en majorité inédits en France, étaient soumis à l'appréciation d'un jury de professionnels (chargé de décerner la Montgolfière d'or et la Montgolfière d'argent), du public (Prix Wik-Fip du Public), et d'un Jury de jeunes (Prix du Jury Jeune).

LES LAUREATS DE CETTE 40 EME EDITION SONT :

MONTGOLFIÈRE D'OR :



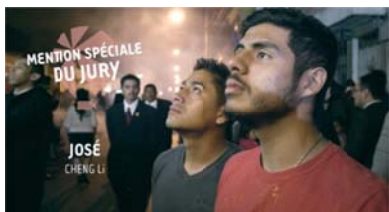
«**Memories of My Body**», de **Garin NUGROHO**
Kucumbu Tubuh Indahku (Indonésie/ 2018)

MONTGOLFIÈRE D'ARGENT :



«**Three Adventures of Brooke**», de **YUAN Qing Xing-xide San Ci Qi Yu (Chine, Malaisie / 2018)**

MENTION SPÉCIALE DU JURY :



«**José**» de **CHENG Li**



(Guatemala / 2018)

PRIX DU JURY JEUNE :



«**Winter's Night**», de **JANG Woo-jin**
Gyeo-Wul-Ba-Me (Corée du Sud / 2018)



et le PRIX WIK FIP DU PUBLIC (FIP en association avec Wik, le gratuit culturel nantais) «**Un Havre de paix**» (**The Dive**), de **Yona ROZENKIER**
Hatzlila (Israël / 2018)

POUR VOTRE AGENDA 2019 :

FESTIVAL «PREMIERS PLANS» D'ANGERS DU 25 JANVIER AU 03 FEVRIER 2019

Outre sa compétition le festival propose comme chaque année des événements et des rétrospectives :

- Costa-Gavras, (en sa présence)
- Focus sur le cinéma roumain, (en présence de Corneliu Porumboiu)
- Maren Ade & Valeska Grisebach
- Michael Dudok de Wit
- L'Invention du temps
- Lire, relire André Bazin



Tous les détails sur <http://www.premiersplans.org/>

FESTIVAL INTERNATIONAL DU COURT METRAGE DE CLERMONT FERRAND DU 01ER AU 09 FEVRIER 2019



41^{ème} Compétition Nationale, 31^e Compétition Internationale et 18^e Compétition Labo, et pays à l'honneur : « *Ô Canada, Québec, premières nations, etc !* »

« Profitant du 150^{ème} anniversaire du pays, le Festival du court métrage de Clermont-Ferrand célébrera en 2019 le Canada comme il se doit, de Vancouver à Montréal, en proposant une rétrospective de courts métrages de ces 20 der-

nières années, des films inédits mais aussi les premiers pas de grands cinéastes d'aujourd'hui. »

Rétrospective thématique : « *Courts de Babel* »

Il sera question d'exil dans « *Courts de Babel* », on y jouera aussi sur les mots, avec des fantaisies aux sous-titres rebelles et autres « traducteurs cleptomanes ».

Et bien évidemment toutes les autres sélections <https://clermont-filmfest.org/>

CINEMA LA PLEIADE, A CACHAN

Nous souhaitons souligner ici l'initiative d'un de nos adhérents «historique» (puisqu'il s'agit de la ville de notre Président fondateur Jacques CARAT). « La Pleiade » a souhaité ce 11 décembre, débattre sur une problématique qui nous est chère, autour de la projection du film «*Macadam Pop Corn*» (film où Mathieu Sapin parcourt la France à la rencontre des exploitants de cinéma) :

« *Le cinéma est le premier lieu d'accès à la culture des citoyens français. C'est un secteur en pleine mutation qui connaît d'importantes évolutions économiques et technologiques bouleversant l'équilibre des cinémas indépendants. Exploiter un cinéma indépendant, c'est proposer une programmation engagée pour tous les publics, faire de l'éducation à l'image une priorité tout en faisant face à la concurrence de plus grands réseaux ou à l'évolution des pratiques de visionnages. Ce sont des défis que relèvent au quotidien votre cinéma de quartier.* » La rencontre se déroule au moment où nous éditons notre bulletin, nous en rendons compte à l'occasion du prochain numéro.

★★ Un nouveau Ministre de la Culture ★★



Franck RIESTER

Il s'agit bien d'un nouveau Ministre car les missions du Ministère demeurent inchangées, le décret 2017-1077 du 24 mai 2017 relatif aux attributions du Ministre ayant été consolidé, selon l'expression administrative.

Franck RIESTER après une formation universitaire (diplôme de l'Institut supérieur de gestion - ISG, maîtrise de gestion des collectivités territoriales de l'Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales - Essec, et un parcours professionnel de consultant au cabinet Arthur Andersen (1998 à 1999) et de Président de Riester SA, concessions Peugeot (depuis 2000), a un parcours politique bien rempli, le résumé ci-après en témoigne :

- Au gouvernement, depuis le 16 octobre 2018 : ministre de la Culture
- À l'Assemblée nationale, depuis le 20 juin 2007 : député pour la 5e circonscription de Seine-et-Marne
- depuis le 27 juin 2017 : président du groupe UAI (groupe LC jusqu'au 27 novembre 2017)
- Au niveau local, 18 juin 1995 - 18 mars 2001 : conseiller municipal de Coulommiers (Seine-et-Marne)
- 11 mars 2001 - 16 mars 2008 : vice-président de la communauté de communes de la Brie des Templiers
- 19 mars 2001 - 9 mars 2008 : adjoint au maire de Coulommiers
- 9 mars 2008 - 9 juillet 2017 : maire de Coulommiers
- à partir du 13 février 2010 : président de l'OPH de Coulommiers
- 14 janvier 2013 - 20 juillet 2017 : président de la communauté de communes du Pays de Coulommiers
- à partir du 19 octobre 2015 : président du Syndicat mixte de préfiguration du Parc naturel régional (PNR) de la Brie et des deux Morin
- Au sein de partis politiques, 3 février 2013 - 30 mai 2015 : secrétaire général adjoint de l'UMP, depuis le 16 septembre 2018 : président d'Agir.

Voici la conclusion d'une de ses premières interventions, à l'occasion de la 28e édition des Rencontres Cinématographiques de l'ARP, à Dijon, sur la modernisation de la loi audiovisuelle à l'aune du numérique : « *Nous nous battons pour préserver les principes fondateurs qui ont façonné notre modèle de diversité culturelle, dans un environnement qui les remet en cause et qui les fragilise. Nous engageons des « transformations » profondes, dans la régulation et dans le service public : des transformations qui doivent permettre à notre politique audiovisuelle de placer la France au premier rang. Et de faire prévaloir, toujours, la diversité de la création. Mon engagement à vos côtés sera total. Vous pouvez en être assurés.* »

Voici les attributions des membres de son Cabinet :

- Mme Lucie MUNIESA, Directrice du cabinet
- M. Thomas VELTER, Chef de cabinet, conseiller auprès du ministre
- M. Ludovic GUILLOT, Conseiller en charge de la communication, des relations avec la presse et des relations institutionnelles
- Mme Leïla DEROUICH, Conseillère en charge des médias et des industries culturelles
- M. Matthias GROLIER, Conseiller en charge des affaires internationales, de la langue française et de la francophonie, du livre et de la lecture
- Et Mme Déborah MÜNZER * Conseillère en charge de l'action territoriale, de l'éducation artistique et culturelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche

* Déborah MÜNZER, Présidente de la FNCC entre au Cabinet du Ministre Franck RIESTER



Nous faisons une place particulière à cette dernière car, c'est une nouvelle interlocutrice pour tous ceux qui, comme Territoires et Cinéma, s'attache à promouvoir l'égalité des territoires en matière culturelle. Mais pour nous pas tout à fait une nouvelle interlocutrice, puisque nous entretenons déjà des rapports cordiaux avec elle, qui était, jusqu'à sa nomination au Ministère, Présidente de la FNCC. Voici sa biographie, que vous retrouverez sur le site du Ministère de la Culture :

« *Née en 1979, elle est titulaire d'un Master of Business Administration obtenu en 2004 à l'ESSEC Business School. En parallèle d'un parcours artistique personnel, elle travaille pour différents secteurs de la Culture (notamment le spectacle vivant, l'édition et la distribution de films) à Paris et à New York avant de se consacrer à la production de films à Paris (court-métrages, de long-métrages, de vidéos musicales, de captations de concerts et de documentaires). Depuis 2017, elle dirigeait Commune Image Média. Elue locale, elle est maire adjointe déléguée à la culture de la Ville de Nogent-sur-Marne depuis 2008 et conseillère départementale depuis 2015. Elle a été présidente de la Fédération nationale des collectivités pour la Culture (FNCC) de juillet 2017 au 9 novembre 2018. (...)* ».

Elle est donc particulièrement au fait de l'action des Collectivités Territoriales en faveur de la culture, ce qui est de bon augure pour la réalisation du plan d'action en faveur des territoires culturels prioritaires.

★★ DES NOUVELLES DU CINEMA ★★

Prix de la salle innovante

En septembre le CNC a dévoilé son choix pour le prix de la salle d'exploitation cinématographique innovante. Après le « Carroussel » à Verdun (2016) et le « studio des Ursulines » à Paris (2017) c'est le « ciné Manivel » à Redon qui a été remarqué pour son engagement dans le développement durable et les préoccupations écologiques mais aussi pour son investissement dans le covoiturage ayant pour objectif d'améliorer le réseau de transport collectif rural.

Tous les détails des projets récompensés en 2018 sur :

<https://www.cnc.fr/professionnels/actualites/prix-de-la-salle-innovante-2018--les-projets-recompenses-869443>



Photo site : <http://tourdescinemas.com>

Convention de coopération CNC / Nouvelle aquitaine

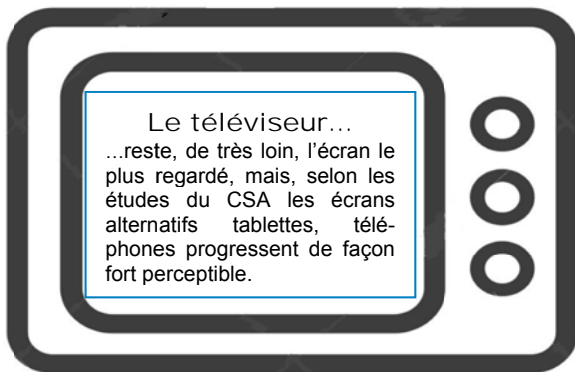
Après la première année de fonctionnement un bilan a été présenté durant le Festival de Pessac. Rappelons que cette convention permet à la région nouvelle aquitaine de se doter d'un deuxième fond régional de soutien au cinéma et à l'audiovisuel de 12 millions d'euros/an. Ce fond aide aussi bien longs que courts métrages. Avec leur convention, le CNC et la Région ont particulièrement souhaité encourager l'exploitation cinématographique de proximité, qui crée du lien social et participe à la diversité culturelle. Au cours des dernières années, ils ont contribué à créer 20 emplois de médiateurs pour les salles de cinéma indépendantes de la Région. « Pour la première fois, le CNC a co-financé des postes de médiateurs qui font un travail d'animation indispensable pour faire vivre les salles de cinéma, aller à la rencontre des publics, attirer les jeunes », explique Frédérique Bredin. La Région Nouvelle-Aquitaine compte 169 établissements classés Art et Essai qui accueillent chaque année plus de 7,5 millions de spectateurs. Pour répondre au mieux aux spécificités du territoire et à la réalité des salles, les emplois créés ont pu être mutualisés entre plusieurs cinémas. Cette initiative du CNC et de la Région représente un investissement de 450 000 € par an (300 000 € de la Région Nouvelle-Aquitaine et 150 000 € du CNC). Elle permet de financer 75% du coût de chaque poste créé pour les 12 premiers mois, dans la limite de 30 000 € par emploi, renouvelable deux fois. »

2018, Le cinéma documentaire sur les écrans, en production

Longtemps le parent très pauvre du cinéma le documentaire est en train de prendre sa place sur les écrans (quasiment un documentaire par semaine dans les nouveautés à Paris) ceci explique certainement la politique de Gaumont Télévision qui met en production des documentaires événements. A cette occasion on pourra utilement lire l'ouvrage de Frédéric Demeulle : « Le parent pauvre ? La pratique du documentaire » chez Gaumont au début des années dix.

Les films de genre, selon la dernière étude du CNC

Les films fantastiques, d'horreur et de science-fiction représentent 6 % des sorties en salles mais enregistrent 14,5 % des entrées en France sur les 20 dernières années. Depuis 1998, 691 films de genre sont sortis en salle dont 67 films français. Les comédies musicales réalisent 1,47 million d'entrée par an en moyenne dont 186 500 pour des comédies musicales françaises. Depuis 1998 107 comédies musicales ont été projetées en salle dont 16 françaises.



Le téléviseur...

...reste, de très loin, l'écran le plus regardé, mais, selon les études du CSA les écrans alternatifs tablettes, téléphones progressent de façon fort perceptible.

Le cinéma à la télévision...

2073 films ont été diffusés à la télévision en 2017 soit 33 de moins qu'en 2016. 42,3% de films français et 34,9% de films américains. Concernant la répartition sur les chaînes : les chaînes privées gratuites (TF1, M6 et les chaînes privées de la TNT) ont diffusé 1216 titres soit 19 de plus qu'en 2016 ce sont donc les chaînes publiques nationale qui ont programmées 65 films de moins sur 2017. Le chiffre des rediffusions de films reste stable pour la première fois depuis 10 ans. Dans son numéro du 10/05/2016 Télérama s'interrogeait : Trop de films tuent-ils le cinéma à la télé ?

Les films de genre en salles de cinéma :

fantastique, horreur, science-fiction, comédie musicale

Lundi 26 novembre 2018

Aide au développement du long métrage

Pour bénéficier de cette aide la version originale de tournage de ces films devra être majoritairement en langue française ou dans une langue régionale en usage en France (excepté pour les documentaires, films d'animation et adaptations de livret d'opéra). Cette aide est accordée par la Présidente du CNC après avis d'une commission composée d'un président et de quatre membres. La commission d'octobre à sélectionné 18 projets : 7 dans le cadre de son dispositif d'aide au programme, 11 pour son dispositif simple.

Des économies au CNC ?

Le montant du plan d'économie concernant le secteur de l'audiovisuel été présenté au CA du 29 Novembre. Applicable au premier Janvier 2019 il portera sur 30 Millions. Les mesures d'économie porteront sur l'ensemble des genres (fictions, documentaires...) : remontée des seuils d'accès à l'aide automatique, dégressivité des séries, ou spécifique à l'animation, baisse annoncée de la valeur du point minute à hauteur de 5%. Le dispositif des avances serait concerné. Aux professionnels le CNC aurait annoncé que l'application de ces mesures pourrait être étalée sur deux ans.